



Personnes
handicapées

Logements adaptés

Altéo

Le logement pour personnes handicapées ou la quête du Graal

Ce 3 décembre, Altéo (ex-ACIH-AAM)¹ – mouvement social de personnes malades, valides et handicapées – organisait, à Charleroi, un colloque sur l'accès au logement pour les personnes handicapées. Pour beaucoup, cela s'apparente à un parcours du combattant. Et la Belgique ne semble pas en avance.

C'est dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées qu'Altéo a présenté les résultats d'une enquête, menée pendant deux ans, sur l'accès au logement des personnes moins valides. Des témoignages sont venus illustrer cette réalité. Des professionnels ont également évoqué des pistes concrètes, comme la politique mise en œuvre à Villeneuve d'Ascq (France), qui recense les logements accessibles ou adaptables.

Un accès, des accès

L'accès à un logement adéquat nécessite d'autres accès préalables : accès à l'information, accès au conseil, accès aux prêts ou aides, accès à l'environnement du logement. De manière générale, il ressort de l'enquête que les personnes handicapées ignorent ou méconnaissent les aides dont elles peuvent bénéficier, ainsi que les lieux où elles peuvent trouver cette information. De même, à l'occasion de travaux d'adaptation de leur logement, il n'est guère aisé de trouver conseil. Certes, il existe des organismes et des associations prêtes à jouer un rôle de médiateur mais « rien n'est systématiquement organisé pour accompagner les personnes durant les travaux d'adaptation », observent les auteures de l'étude, Geneviève Dembus et Isabelle Hautefenne. « Lors de travaux lourds, la personne peut difficilement se déplacer sur un chantier, au milieu de gravats, pour vérifier si les travaux se font de manière efficace. Il en résulte de fréquentes erreurs, lourdes de conséquences à moyen ou à long terme. »

L'accès aux crédits hypothécaires s'avère aussi difficile. Les institutions financières bloquent souvent face au handicap, au type et au niveau de revenus. Sans compter les surprimes en matière d'assurance. Ce constat interpelle quand on sait que ces pratiques vont à l'encontre de la loi anti-discrimination de 2007. Qui plus est, elles freinent l'accès à la propriété.

Il en va de même lors de travaux d'adaptation pour la mise en accessibilité du logement. Leur coût ou encore les délais de procédure pour obtenir une aide constituent également des obstacles. Or, on peut considérer comme une adaptation prioritaire et urgente l'installation d'un lift pour accéder à l'étage où se trouve la chambre et la salle de bain. Il faut donc pouvoir accéder à des fonds rapidement. François Schiltz, paraplégique depuis 12 ans, à la suite d'un accident, raconte qu'il a dû hypothéquer sa maison pour pouvoir bénéficier d'un prêt destiné à des travaux d'adaptation. Précisons qu'il venait de finir de la payer.

Pas de logements ghettos

Enfin, il convient de penser aussi l'environnement du logement. Tout ce qui se trouve à l'extérieur du logement est-il accessible? Les trottoirs, parcs, jardins, commerces, transports en commun, espaces publics...? « La plupart des personnes interrogées sont confrontées à de tels problèmes et il y a peu d'accès. Il en résulte un manque d'autonomie », explique Isabelle Hautefenne. Des questions de mixité sociale se posent également : le logement est-il proche du centre-ville? L'insertion sociale passe par là. Les logements adaptés pour personnes handicapées ne doivent pas être des ghettos, comme l'explique un intervenant : « Je vis dans un logement du centre-ville via une AIS depuis sept mois, après avoir habité 9 ans dans un logement AVJ (Aide à la vie journalière). J'ai vécu l'AVJ comme une opportunité, avec une aide 24 h/24, une autonomie, un logement adapté à mon handicap... Mais ce logement était loin de tout. J'étais obligé de me déplacer en voiturette, même sous la pluie. Mon logement AIS est moins confortable mais je m'y sens mieux. J'ai une vraie vie privée, une vie sociale et culturelle et je me sens plus intégré à la société. »

Aux yeux des participants et d'Altéo, il est temps de repenser le logement globalement. Pour l'asbl, il faut développer un service de conseillers concernant l'adaptation de logement pour personnes handicapées. Concernant les nouveaux logements, ils devraient être conçus pour être facilement adaptables et modulables, et surtout être mieux intégrés dans le tissu urbain.

Alter Echos

11 déc. 2008/BMT/7406

VOIR AUSSI

AÉchos n°251 :
Accessibilité : du
logement adapté au
logement adaptable

1. Secrétariat général Altéo, chée de Haecht, 579/40 à 1031 Bruxelles – tél. : 02 246 42 26 – site : <http://www.alteoasbl.be>